



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/5787
30 juin 1964

ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE EN DATE DU 29 JUIN 1964, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES A.I. DU CAMBODGE

D'ordre du Gouvernement royal du Cambodge, j'ai l'honneur de vous faire tenir ce qui suit, pour l'information des membres du Conseil de sécurité :

"Dans la nuit du 24 au 25 juin 1964, vers 20 h 30, des éléments des forces armées de la République du Viet-Nam ont pénétré dans le territoire khmer et attaqué le hameau de Kas-Kos, Khum de Koh Sampeou, Srok de Peanchor, dans la province de Prey Veng, causant neuf blessés, parmi les gardes provinciaux et la population civile dont deux femmes et deux enfants."

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Le représentant permanent adjoint,

Chargé d'affaires a.i.,

(Signé) Thoutch Vutthi

